



Compte rendu de séance du Conseil Municipal

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2013

PRESENTS : Mesdames, Roch Monique, Rapin Jacqueline, Longuet Odile, Bourgeois Fatima, Henry Jeanine, Braize Liliane, Kabut Florence, Badaire Corinne, Vuattoux Georgette, Messieurs, Bidal Jean-Luc, Triverio Christian, Vignaud Christian, Démolis Hubert, Réale Richard, Couasnon Thierry, Pierron André, Favre Pierre, Bidal Claude, Kupper Lionel, Huvenne Bernard.

PROCURATIONS :

Marre Michèle à *Rapin Jacqueline*,
Gilbert Joel à Pierron André
Fillon Sandrine à *Vuattoux Georgette*,
Requet Michel à *Bidal Claude*

ABSENTS: Truchot Hervé, Appert Nicolas, Soupa Franck

Arrivée de Monsieur Bidal Jean-Luc à 19h45

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Roch Monique a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21-01-2013

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2013, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ces documents.

Monsieur Huvenne Bernard signale deux fautes de frappe dans les Communications du Maire et questions orales des conseillères et conseillers : Il faudra lire

« Monsieur le Maire reconnaît qu'il s'agit d'un oubli et qu'il ne manquera pas de lui donner la parole plus longuement lors de la prochaine cérémonie ».

Le cabinet Rebotier, suite aux deux rapports de l'expert »

Après correction, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES ET AJOUTEES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 12-02-2013

1-Examen de l'offre de prêt de la Caisse d'Epargne

Exposé : Trivério Christian, Maire adjoint

-Rappelle les différents projets d'investissement abordés lors du débat d'orientation budgétaire, le 21 janvier dernier,

-Précise que compte tenu de l'ampleur des travaux engagés, il serait prudent de contracter dès maintenant un nouvel emprunt d'1 million d'euros, pour garantir le financement de l'ensemble des projets.

-Présente l'offre de la Caisse d'Epargne, avec un taux fixe à 4.57% sur 20 ans.

-Demande avis de l'assemblée concernant cette offre.

-Précise que le cas échéant, cet emprunt sera inscrit au budget primitif 2013.

Décision :

Entendu exposé du Maire adjoint

Le conseil Municipal, à la majorité moins 6 abstentions (Réale Richard, Bidal Claude, Huvenne Bernard, Vuattoux Georgette et Fillon Sandrine et Requet Michel par procuration)

-Se prononce pour la réalisation du prêt avec la Caisse d'Epargne pour un montant de un million d'euros, remboursable sur 20 ans au taux fixe de 4.57%.

-Donne pouvoirs au Maire de passer et signer toutes pièces relatives à cet emprunt.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS

Communication des élus :

Déclaration solennelle de Monsieur Bidal Claude en réponse à l'intervention de Monsieur Vignaud Christian lors de la précédente réunion du conseil municipal. L'ensemble des élus non membre de la majorité s'est associé à cette démarche.

Dates prévisionnelles de réunion du conseil municipal :

Lundi 18 février à 20h30 en séance privée pour le P.L.U.

Mardi 26 février à 20h en séance privée pour les finances

Monsieur Le Maire constatant l'ordre du jour et les questions orales épuisées,
La Séance Publique est levée à 20h00 heures

PROCES-VERBAL DE SEANCE DRESSE LE 13-02-2013 PAR LE SECRETAIRE ELU PAR SES PAIRS
PRESENTS EN L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 12-02-2013,
SIGNÉ

La secrétaire de séance
ROCH Monique



Le Maire
Bidal Jean-Luc




Vu pour être affiché le 15-02-2013 conformément aux prescriptions
de l'article L 221.25 du Code Général des Collectivités Territoriales